



Avis d'audience publique

Le 7 décembre 2005

Réf. 2006-H-01

La Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) tiendra une audience publique de deux jours pour étudier la demande de la Corporation d'Énergie nucléaire NB (Énergie nucléaire NB) visant le renouvellement de son permis d'exploitation de la centrale nucléaire de Point Lepreau. L'installation est située au sud-ouest de Saint John, au Nouveau-Brunswick, sur la péninsule Lepreau.

Énergie nucléaire NB a demandé un permis de 5 ans afin de permettre l'exploitation et la remise à neuf de la centrale nucléaire de Point Lepreau.

Premier jour d'audience : Le 16 février 2006
Lieu : Salle des audiences publiques de la CCSN, au 14^e étage du
280, rue Slater, à Ottawa (Ontario)

Deuxième jour d'audience : Le 18 mai 2006
Lieu : Salle des audiences publiques de la CCSN, au 14^e étage du
280, rue Slater, à Ottawa (Ontario)

L'audience publique se déroulera selon l'ordre du jour publié avant la date d'audience.

Le public est invité à commenter la demande soit en faisant une présentation orale, soit en déposant un mémoire lors du deuxième jour d'audience. Les demandes d'intervention doivent être déposées auprès du secrétaire de la Commission à l'adresse ci-dessous au plus tard le 18 avril 2006. Conformément aux *Règles de procédure de la Commission canadienne de sûreté nucléaire*, les demandes d'intervention doivent inclure un mémoire et, lorsqu'il y a lieu, les textes des présentations orales pour considération par la Commission.

L'ordre du jour et des renseignements sur le processus d'audience figurent sur le site Web de la CCSN à www.suretenucleaire.gc.ca. Les documents d'audience (mémoires) ne sont pas disponibles en ligne; on doit en faire la demande auprès du Secrétariat, à l'adresse suivante :

a/s de Louise Levert

Secrétariat

Commission canadienne de sûreté nucléaire
280, rue Slater, C.P. 1046
Ottawa (Ontario) K1P 5S9

Tél. : (613) 996-9063 ou 1 800 668-5284
Télec. : (613) 995-5086
Courriel : interventions@cnsccsn.gc.ca